



DEMANDE DE LICENCE

ADULTE JEUNE HANDISPORT Renouvellement:

Numéro de licence:

Mutation: Double appartenance NOUVEAU LICENCIÉ Certificat médical Présentation d'une pièce d'identité

Tarifs :

Renouvellement: 135€	<input type="checkbox"/>	Nouveau licencié: 165€	<input type="checkbox"/>
Jeune de - de 16 ans: 55€	<input type="checkbox"/>	Jeune de 16 à 17 ans: 80€	<input type="checkbox"/>
2ème membre du couple: 90€	<input type="checkbox"/>		
Mutation en début de saison: 165€	<input type="checkbox"/>	(135€+30€)	
Mutation en cours de saison: 30€	<input type="checkbox"/>	droit d'entrée)	
Double appartenance: 75€	<input type="checkbox"/>		

Les chèques sont établis à l'ordre de l'ABT

Photo
(pour nouveau licencié)

Nom : Prénom

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pour la France, département :

Pour l'étranger, pays :

Nationalité :

Pays :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Cocher la case si
changement d'adresse

Pays de résidence :

Téléphone

Portable

Fax

Tél. prof.

Courriel :

DATE DE LA DEMANDE

Observations

SIGNATURE DU PRESIDENT

**LE PRESIDENT DE SOCIETE CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MEDICAL
POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNEE CONFORMEMENT A LA LEGISLATION EN VIGUEUR**

La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée

Dans le cas d'un mineur, le président de l'Association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné

Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (cf. article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

CADRE RESERVE

DEMANDE RECUE LE

DEMANDE ENREGISTREE DANS LE LOT N°